Zeitschrift: The Swiss observer: the journal of the Federation of Swiss Societies in

the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1982) Heft: 1788

Rubrik: Rubrique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RUBRIQUE ROMANDE

Fraude boursière et secret bancaire

La Suisse négocie avec les Américains

LA Suisse a engagé avec les Etats-Unis une négociation difficile dont l'échec pourrait entraîner le départ de New York des grandes banques helvétiques, de plusieurs centaines de leurs employés et d'un volume d'affaires financières atteignant des milliards de dollars!

Concrètement, les Américains demandent que le secret des transactions bancaires effectuées en Suisse soit désormais levé lorsque ce secret a pu être utilisé pour mener des opérations boursières frauduleuses aux Etats-Unis. La Suisse est en principe d'accord mais les modifications législatives indispensable prendront plusieurs années et Washington exige dans l'intervalle une solution provisoire, extra-légale si nécessaire.

Pour appuyer leurs requêtes, les Etats-Unis ont envoyé à Berne, la capitale fédérale suisse, une délégation de haut rang qui comprenait notamment des spécialistes du Ministère de la Justice, du Département d'Etat et de la Commission de surveillance des activitiés boursières.

Du côté suisse, les discussions étaient conduites par un ministre plénipotentaire du Département des Affaires étrangères, entouré de hauts fonctionnaires du Ministère de la Justice, de la Banque nationale et de représentants des banques privées. La première série de pourparlers a permis de clarifier certains points mais aucun accord n'est prévu avant plusiers mois.

A l'origine du problème, la recrudescence aux Etats-Unis des affairs boursières dites "d'initiés", connues en anglais sous le nom de "insider trading". Ces opérations permettent au détenteur d'informations privilégiées relatives à une entreprise – par exemple sur une augmentation encore secrète du capital-actions – de réaliser en bourse d'énormes profits en un temps record. Suivant les cas, les opérations

d'initiés peuvent causer la ruine de courtiers et de milliers d'actionnaires et c'est la raison pour laquelle elles sont sévèrement réprimées aux Etats-Unis.

Les lois en la matière sont d'autant plus rigides qu'elles trouvent leur origine dans le krack qui a ébranlé la bourse de New York en 1929 avec les implications dramatiques dont on se sourient pour l'économie américaine.

En Suisse, les opérations d'initiés ne sont en principe pas interdites même si elles sont vivement déconseillées par l'Association suisse des banquiers. Depuis

ordonné à une banque suisse – la Banque de la Suisse Italienne – de révéler le nom de ses clients soupçonnés d'être mêlés à l'affaire de la reprise par la Kuwait Petroleum Corporation de la société de prospection pétrolière américaine Santa Fe.

Cette transaction portait sur

Cette transaction portait sur 2,5 milliards de dollars et représentait le plus gros investissement jamais réalisé aux Etats-Unis par une société arabe. Or des "initiés" auraient réalisé, en liaison avec cette transaction, des bénéfices illicites atteignant 4,8 millions de dollars.

La banque suisse interrogée, soumise à de fortes pressions de la part de la justice américaine, a pu en l'occurence obtenir de ses clients la levée spontanée du secret bancaire. Mais les Américains jugent insuffisants ce succès partiel. D'autres enquêtes sont en cours qui font cependant l'objet d'un moratoire depuis que la Suisse a accepté le principe d'une négociation.

Pour les Américains, l'enjeu est important car la Suisse est l'un des plus gros investisseurs boursiers aux Etats-Unis. Si le litige ne se règlait pas et que les banques suisses soient obligées de quitter New York, elles seraient embarassées. Mais le départ d'un volume d'affaires important atteignant chaque année plus de dix milliards de dollars causerait aussi du tort au marché financier américain.



Par Michel Walter

plusieurs années, d'importants milieux officiels – par exemple la Commission fédérale de surveillance des banques – demande une règlementation de ce genre d'affaires. Mais jusqu'ci, rien n'a été fait et les authorités américaines sont persuadées que plusieurs responsables des scandales qui ont agité le monde boursier aux Etats-Unis ces derniers mois ont utilisé des banques suisses pour leurs transactions frauduleuses.

Plusieurs enquêtes ouvertes à ce sujet s'étant heurtées au secret bancaire suisse, un juge fédéral américain a frappé un grand coup le 11 novembre dernier. Il a

